**Autisme en France : Constat actuel**

**Introduction** :

L’autisme est un trouble du spectre autistique. Cela représente 1% de la population. Une naissance sur 100. Cela correspond à 650 000 personnes en France. Soit 8 000 naissances chaque année sur le territoire français.

Une chose est certaine : l’autisme n’est pas irréversible. L’autisme n’est pas une maladie !!! C’est pourquoi, les recommandations de la Haute Autorité de Santé sont claires : l’accompagnement des personnes autistes, au moyen de méthodes éducatives, développementales et comportementales, a prouvé son efficacité. Dans le monde entier, les enfants autistes sont scolarisés et bénéficient de ce type d’accompagnement. Essayons de nous rapprocher de ces méthodes et surtout de les adapter au mieux aux enfants. Développons une curiosité naturelle, une flexibilité, des périodes de remise en question régulières. Au fil du temps, ces enfants nous donne une leçon de vie et nous apprenne tellement. Oui, c’est vrai le combat est dur, long, éprouvant ! On pourrait même dire que c’est le combat de toute une vie. Car le travail auprès de ces enfants nécessitent de la régularité, de la discipline, de la flexibilité et d’être à l’écoute. Avec cette alchimie, les résultats, les petites victoires deviennent alors visibles. Il faut garder à l’esprit que l’autisme est plurielle et que tous les profils sont bel et bien différents.

**Les structures** :

En France, de nombreuses structures telles que les instituts médicaux éducatifs, les hôpitaux de jour, hôpitaux psychiatriques coutent des sommes exorbitantes aux contribuables et à la sécurité sociale. Cet argent pourrait être utilisé de façon plus intelligente mais non, cet argent est dilapidé !

Ce sont surtout des structures qui, dans l’ensemble, ne répondent pas correctement aux besoins de ces enfants et ne proposent aucune perspective d’avenir.

De plus, les listes d’attente sont très longues et par conséquent alourdissent le taux de déscolarisation de ces enfants. Ce constat alarmant a des répercussions sur le foyer familial et une souffrance s’installe. La communauté autistique subit des formes de maltraitance, de discrimination, de surmédicalisation mais aussi d’exclusion. Certains enfants sont privés des salles de sport, privés de sortie à l’école et certains n’ont jamais été invités à un anniversaire. Tous ces éléments accumulés précipitent de plus en plus les familles dans le désarroi et la dépression. Les droits de ces enfants sont bafoués, il est temps d’agir et de proposer des stratégies éducatives et adaptées. Soyons claires, ces stratégies éducatives existent bel et bien mais sont peu utilisées en France.

Et lorsqu’elles sont utilisées de façon sensée, elles sont bien souvent mal accueillies par le dogme psychanalytique.

**Autisme : un autre regard**

Nous devons réagir face à cette urgence. Le nombre d’autistes ne cessent d’augmenter chaque année .Mais en parallèle, très peu de formations sont proposées au corps enseignant, assistantes de vie scolaires, éducateurs, médecins, pédiatres, aux universités, etc. Nos pays voisins proposent des diagnostics précoces et les résultats sont sans appel : plus les prises en charge démarrent tôt, plus les améliorations sont notables.

 Le secteur libéral et certaines associations, dotés d’une certaine flexibilité permettent de pallier à l’urgence de la situation.

Nous devons changer notre regard, notre attitude et notre approche envers la différence. Le travail d’aujourd’hui, fait avec passion et investissement, portera ses fruits demain.

**Chiffre accablant :**

Ajoutons à toutes ces données, un constat accablant sur l’inclusion des enfants sur le spectre autistique. Nous comptons 140000 enfants autiste en France : 80% sont déscolarisés et 20% scolarisés. Mais dans quelles conditions ? La scolarisation de ces enfants est fondamentale et nécessaire afin de développer tous les aspects de la socialisation, de l’imitation des pairs, des apprentissages scolaires, etc. Mais de nombreux obstacles persistent : assistantes de vie scolaires non formées, absentéisme élevés des A.V.S, corps enseignant très peu formé, méconnaissance de l’autisme, temps de scolarisation non respecté, etc.

Notre pays souffre de l’absence de diagnostic précoce mais ce dont nous parlons le moins sont aussi les adultes (surtout les femmes) diagnostiquées tardivement, voire pas du tout.

Pouvons-nous penser l’intégration de ces enfants différemment ? Quel avenir leur offre t on en France ? Aucun ! Plus de 80% sont au chômage alors que certains disposent d’excellentes compétences. Pourquoi ces mêmes adultes travaillent au Canada, à Londres, aux Etats unis, en Israël.

C’est un fait, notre culture française y est pour quelque chose. En effet, les familles sentent un manque de bienveillance portant ainsi un regard malsain sur la différence.

Nous devons réagir et c’est une évidence. Inspirons nous des modèles qui nous entourent et bannissons le mot » inclusion » ! Pourquoi ces enfants, ces familles doivent faire des efforts supplémentaires et courber l’échine ? Pourquoi doivent-ils vivre des discriminations encore et encore ? Combien de temps vont-elles encore entendre des abominations de la part des professionnelles, médecins, corps enseignant, etc. ?

Ne gâchons pas le potentiel de ces enfants.

Pour conclure, il y a tout à faire en France en matière d’autisme car nous accusons un retard de plus de 40 ans, qui poussent aujourd’hui de nombreuses familles à s’exiler à l'étranger.

Zohra Meghraoui

Praticienne Neurofeedback et Tomatis

Présidente de l’association l’encens bleu à Pierrefitte sur Seine (France).

Tel :06 50 90 62 75

Mail : zohrameghraoui@gmail.com